

LE C.H.P. ENGAGÉ DANS UNE GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de son engagement envers l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, le C.H.P. a pris des mesures significatives pour formaliser une politique de gestion des déchets.

Éléments recueillis auprès de Paul Darcos, responsable du département logistique hôtelière

Une cartographie détaillée des filières de tri a été élaborée, attestant de plus de 20 filières de tri des déchets déjà mises en place au sein de l'établissement. D'autres filières vont être développées tout en sensibilisant activement les professionnels de la santé.

En effet, le Comité de Pilotage du Développement Durable (COFIL-D.D.) mène des expérimentations sur des unités volontaires, avant déploiement complet : un tri des papiers est mené, depuis fin 2023, un tri des plastiques, est en cours d'organisation avec l'objectif de déploiement cette année.

La gestion des déchets à l'hôpital implique une classification précise en fonction de leur nature, de leur origine et de leur aspect. Ainsi, trois catégories de déchets sont identifiées :

- les Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (D.A.S.R.I.),
- les Déchets assimilables aux Ordures Ménagères (D.A.O.M.),
- et les autres déchets tels que les bio-déchets, cartons, verres, piles, cartouches, gravats...

Le tri, le conditionnement, le stockage et l'élimination des déchets visent plusieurs objectifs : prévenir les risques infectieux tout au long de la chaîne d'élimination, garantir la sécurité des patients, du personnel et des agents responsables de la gestion des déchets, respecter le tri pour chaque type de déchets via des filières appropriées, réduire l'impact économique de l'élimination des D.A.S.R.I. en pratiquant un tri plus sélectif, et enfin, protéger l'environnement.

Mais la démarche de tri ne peut être réalisée sans la contribution de chacun.

Dans cette optique, le C.H.P. a élaboré un guide de gestion des déchets par filières de tri, régulièrement mis à jour. Une révision récente en novembre 2023 a particulièrement ciblé la partie concernant les D.A.S.R.I., dans le but de réduire la quantité de déchets. Ce guide est facilement accessible sur Qualios (chapitre «Règlements et guides», référence GUIDDechets - V2).

Fin 2024, ce guide évoluera encore, cette fin d'année, dans le cadre de la mise à jour des marchés relatifs à la gestion des déchets avec le Groupement Hospitalier de Territoire (G.H.T). Une partie des filières est en effet gérée dans le cadre d'un marché public commun avec le G.H.T.

Le C.H.P. s'engage également dans d'autres initiatives de réduction des déchets, telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'utilisation de papier éco-labellisé par son imprimerie, la transformation des déchets de tonte en compost et une démarche de dématérialisation des documents administratifs. Des informations détaillées sur ces actions sont disponibles dans le «Guide de l'hospitalier éco-responsable», également accessible sur Pyrenet, sous l'icône de la mascotte.

Merci à tous de participer à cet objectif commun !

Les déchets



Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

DES PROJETS INNOVANTS FINANÇÉS

Plusieurs projets novateurs ont été financés afin de répondre aux besoins spécifiques des patients.

UNE UNITÉ DE CRISE POUR ADOLESCENTS

L'une des avancées les plus significatives est la création d'une unité de crise spécialement dédiée aux adolescents, financée par les mesures nouvelles en psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent.

CRÉATION D'UNE E.M.C.I.D.I.A.

Un autre projet d'envergure est la création de l'Equipe Mobile de Coordination et d'Intervention pour la Déficience Intellectuelle et l'Autisme (E.M.C.I.D.I.A.). Ce projet est co-financé par le Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP), et vise à renforcer le soutien aux personnes atteintes de troubles du spectre autistique et de déficience intellectuelle.

MISE EN PLACE DE L'E.D.A.P.

L'E.D.A.P., Equipe des Directives Anticipées, est en place au C.H.P. depuis le mois de janvier. Cette équipe est également co-financée par le Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP). Retrouvez plus de détails sur cette équipe dans le «Coup de projecteur» qui lui est consacré en page 5 de ce numéro.

En investissant dans des initiatives ciblées, en collaboration avec des partenaires stratégiques, l'établissement s'efforce de répondre de manière proactive aux besoins émergents et aux défis complexes auxquels sont confrontés les patients et leurs familles. Ces projets ne représentent pas seulement des investissements financiers, mais également un engagement envers le bien-être et la dignité de chaque patient pris en charge.

A suivre dans le CHP News.